

Mention droit des affaires MASTER 2 JURISTE D'AFFAIRES

Formation en Alternance

REGLEMENT PÉDAGOGIQUE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Responsables pédagogiques :

Eva MOUIAL-BASSILANA, Professeure

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE, Professeure

Master adossé au GREDEG (Valbonne Sophia-Antipolis CNRS)

Présentation et objectifs

Le Master 2 « Juriste d'affaires » a pour finalité d'offrir une formation juridique approfondie nécessaire à la conduite des affaires juridiques et contentieuses des entreprises. La formation vise, en premier lieu, à renforcer les connaissances dans tous les domaines du « Droit de l'entreprise » (Droit des sociétés, Droit des contrats, Droit fiscal, Droit des assurances, Droit de la propriété industrielle, etc.). Elle a, en second lieu, pour objectif de donner aux étudiants les savoirs faire nécessaires à une intégration rapide dans un cabinet ou dans les services juridiques d'une entreprise (étude de cas, conception de montages contractuels et sociétaires, rédaction de contrats, etc.).

Insertion professionnelle

La spécialité vise à former de futurs professionnels du droit (avocat en droit des affaires, juriste d'entreprise, juriste d'assurances, directeur administratif, chef de projet, etc.) aptes à mener à bien toute mission de conseil et d'assistance dans des branches aussi variées que le commerce, la finance, l'immobilier, la propriété industrielle, l'assurance, la banque.

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Juriste d'affaires » est ouvert par priorité aux titulaires d'un Master 1 de droit.

Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention de Master droit des affaires de Nice sur la plateforme e-candidat. <https://ecandidat.univ-cotedazur.fr>

Étudiants du M1 droit des affaires : validation du M1 et orientation selon vœux, dossier et capacité d'accueil : 26 étudiants.

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Renseignement auprès du service de la Formation Continue.

Tél. +33(0)4.89.15.21.50. Web : <https://univ-cotedazur.fr/formation-continue-2>

Préparer le Master en alternance - Fiche RNCP 38159

Il est possible de préparer ce Master en alternance (1 semaine en entreprise/ 1 semaine à l'université), dans le cadre d'un **contrat de professionnalisation**. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du Service Alternance et Relations Entreprise.

Tél. +33(0)4.89.15.25.56. Web : <https://droit.univ-cotedazur.fr/entreprises/formations-en-alternance>

I. Organisation générale

Article 1 : La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des praticiens, du mois de septembre à mi-avril. Pour les étudiants qui ne sont pas en contrat de professionnalisation, un stage de 3 minimum après la fin des cours ou un mémoire de recherche soutenu en juillet ou septembre vient compléter la formation.

Article 1.1 : Le semestre 3 est composé de la manière qui suit :

Article 1.1.1 : les étudiants doivent suivre tous les enseignements (300 heures).

Description de la formation	Heures d'ensgt	Evaluation	Enseignants	Coef.
UE Rédaction d'actes juridiques		6 Ects		
Technique contractuelle*	20	CCI	Vanessa Hauret et Elsa Medina, avocates	1
Anglais des affaires*	20	CCI	Shirly Sportes, professionnelle	1
Contentieux économique et des affaires	20	CCI	Gustavo Cerqueira, Professeur, UniCA	1
UE Fondamentaux de l'entreprise		6 Ects		
Droit des sociétés approfondi*	20	CCI	Irina Parachkévova-Racine, Professeure UniCA	1
Prévention et traitement des difficultés d'entreprise	20	CCI	Eva Mouial-Bassilana, Professeure UniCA	1
Droit de la distribution*	20	CCI	Eva Mouial-Bassilana, Professeure UniCA	1
UE Outils de l'entreprise		6 Ects		
Fiscalité des affaires	15	CCI	Yasser Zaiter, avocat	1
Droit comptable approfondi	15	CCI	Claire Paci, professionnelle	1
Droit des marchés publics	15	CCI	Didier Langlois, Responsable juridique Lignes d'Azur	1
Droit de la protection des données approfondi	15	CCI	Julie Charpenet, MCF UniCa	1
UE Protection de l'entreprise		6 Ects		
Droit des assurances approfondi	20	CCI	Anne Trescases, MCF UniCA	1
Droit et pratique de la protection des valeurs immatérielles de l'entreprise*	20	CCI	Fabrice Siirainen, Professeur UniCA	1
Droit des pratiques anticoncurrentielles approfondi	20	CCI	Patrice Reis, Professeur UniCA	1
L'entreprise en contexte – 1 UE au choix				
UE Option spécialisation – 3 cours au choix		6 Ects		
Droit des investissements internationaux	20	CCI	Philippe Saunier, Professeur UniCA	1
Contrat du commerce international	20	CCI	Yves Larue, Avocat Gustavo Cerqueira, Professeur, UniCA	1
Droit des sociétés et environnement*	20	CT/Ecrit 2h	Irina Parachkévova-Racine, Professeure UniCA	1
Fusions-Acquisitions	20	CCI	Thibaut Duchesne, Professeur Lyon 3	1
Le devoir de vigilance de l'entreprise*	20	CCI	Ana-Mariya Ilcheva, MCF UniCA	1
Droit de la concurrence, de la consommation et environnement*	20	CT/Ecrit 2h	Lemy Duong-Godefroy, MCF UniCA Walid Chaiehloudj, Professeur	1

Responsabilité sociale de l'entreprise*	20	CCI	Anne-Sophie Ginon, Professeure UniCA	1
UE Parcours concurrence		6 ects		
Droit processuel de la concurrence	20	CCI	Walid Chaiehloudj, Professeur	1
Droit matériel de la concurrence	20	CCI	Walid Chaiehloudj, Professeur, Godefroy De Boiscuillé, Maître de Conférences UniCA, Patrice Reis, Professeur UniCA	1
Droit de la concurrence sur les marchés numériques	20	CCI	Godefroy De Boiscuillé, Maître de Conférences UniCA	1

* Matières mutualisées avec d'autres spécialités

Article 1.2 : Le semestre 4 est composé de la manière qui suit :

Article 1.2.1 : les étudiants doivent suivre tous les enseignements (60 heures).

Description de la formation	Heures d'ensgt	Evaluation	Enseignants	Coef.
UE6 - Projet professionnel et de recherche		30 ects		
Rapport de stage/Alternance ou mémoire de recherche et méthodologie	30		Eva Mouial-Bassilana, Professeure UniCA, Irina Parachkévova-Racine, Professeure UniCA	6
Soutenance		CT/ soutenance		2
Culture générale de droit économique et des affaires	10	CCI	Eva Mouial-Bassilana, Professeure UniCA, Irina Parachkévova-Racine, Professeure UniCA	1
Droit des affaires in situ (consultations et procès)	20	CCI	Eva Mouial-Bassilana, Professeure UniCA, Irina Parachkévova-Racine, Professeure UniCA	1

* Matières mutualisées avec d'autres spécialités

Total des heures à l'université : 367h (Examens compris)

Article 2 : L'étudiant est tenu à une stricte assiduité aux enseignements en présentiel et à distance, aux conférences, aux séquences de mise en situation professionnelle.

L'étudiant est tenu de justifier son absence, par tous moyens, auprès du service de la scolarité dans un délai de 5 jours ouvrés. Il sera tenu compte des absences injustifiées lors des délibérations finales.

Article 3 : L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude et à ce titre, entraîner l'attribution de la note de 0 lorsqu'il est avéré.

II. Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances du Master 2 Juriste d'affaires se déroule selon les modalités suivantes :

Article 4 : Les enseignements de l'ensemble des UE donnent lieu à un examen de nature variable : (CT) contrôle terminal écrit ou oral (CT). Contrôle continu (CCI) reposant sur l'assiduité, participation oral, d'éventuels écrits ou travaux à préparer. (Voir programme ci-dessus).

Le rapport de stage/alternance ou mémoire de recherche est noté sur 120 points (Coef 6)

Les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y obtient la note supérieure ou égale de 10/20.

Article 5 : Chaque semestre est définitivement acquis et capitalisable dès lors que l'étudiant y obtient la note supérieure ou égale de 10/20. Les UE qui le composent se compensent entre elles.

Article 6 : L'année est définitivement validée dès lors que l'étudiant obtient la note supérieure ou égale de 10/20. Les semestres qui la composent se compensent entre eux.

Article 7 : Une note éliminatoire est définie pour l'ECUE « Rapport de stage/Alternance ou mémoire de recherche et méthodologie » au semestre 4. Toute personne ayant obtenue une note inférieure à 10/20 à cet ECUE, ne peut valider l'année du master 2.

Article 8 : L'étudiant doit obligatoirement rédiger et soutenir un rapport d'alternance ou de stage, dont le sujet est arrêté par l'enseignant référent en accord avec le référent de l'entreprise. La soutenance a lieu devant un jury composé, au moins, des deux référents.

Les soutenances ont lieu en septembre de l'année suivant l'année d'inscription. Un exemplaire du rapport de stage ou du mémoire accompagné d'une version électronique, est transmis à chacun des membres du jury, au moins 15 jours avant la date de soutenance.

Article 9 : Les étudiants peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 point qui s'ajoute à la moyenne semestrielle afin de récompenser une mission d'engagement strictement encadrée par l'Engagement Center d'UCA, une participation à un atelier culture strictement encadrée par UCArts, ou une pratique sportive strictement encadrée par UCA Sports. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre.

La bonification s'applique automatiquement à l'exception du cas où le bonus permettrait de valider le semestre ou l'année, dans ce cas, l'application est soumise à l'avis favorable du jury qui reste souverain quant à l'application de ces bonus.

Article 10 : Il y a une session d'examen par an. En cas d'absence pour circonstances exceptionnelles et inévitables à un examen, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant.

Article 11 : Le redoublement n'est pas de plein droit. Le jury de délibération est souverain pour statuer sur la possibilité d'un redoublement au sein de la formation.

Article 12 : Les mentions annuelles pourront être obtenues comme suit :

- Très bien : moyenne générale supérieure ou égale à 16/20
- Bien : moyenne générale comprise entre 14 et 15,99/20
- Assez bien : moyenne générale comprise entre 12 et 13,99/20

Pour obtenir le grade de Master Mention Droit des affaires, Parcours « Juriste d'affaires » les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes Unités d'enseignement et obtenu les 60 crédits répartis dans les différentes unités.

Bibliographie et modalités d'accès à un environnement numérique de travail

Accès dès l'inscription à l'ENT avec Moodle, livres numériques EDT

Moyens techniques

Salle avec TBI et ordinateurs portables à disposition sur le campus Trotabas

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les cours et les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque besoin spécifique est pris en compte pour assurer l'accessibilité aux formations de l'Université Côte d'Azur à toute personne en situation de handicap. Courriel : handicap@univ-cotedazur.fr; handicap@formasup-med.com

Coût de la formation en alternance

14€/heure Devis sur demande à FORMASUP Méditerranée auprès de Mme Marine Roberi au 07 88 91 84 95.

L'alternant ne paie aucun frais de formation. Le coût est pris en charge partiellement par l'opco de l'entreprise.

Taux de réussite 2022.23 : 100%

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : 43% en études, 48% emploi, 9% en recherche d'emploi

(Sources : Statistiques OVE, 2023)

Réseau ALUMNI

